

1- Question de Madame Flore Munck, conseillère départementale, au nom du Groupe Val-de-Marne en commun – Parti communiste français et citoyen.ne.s :

Action du Département concernant la sécurité.

Monsieur le Président,

Lors de la séance du 18 octobre 2021, vous nous avez présenté vos **orientations en matière de prévention et de sécurité pour un Pacte départemental de prévention et de sécurité**.

Parmi les quatre orientations définies dans ce rapport, la deuxième a tout particulièrement retenu notre attention : « **Prévenir la délinquance et le harcèlement, en particulier dans les collèges** ». Dans ce cadre, des « brigades départementales de médiation et de protection dans les collèges » ont été mises en place ; « sur le modèle des brigades régionales de sécurité mises en place par la Région Île-de-France dans les lycées ».

Durant la séance du 2 avril, lors de notre intervention sur le Budget Primitif, **nous avons abordé la question de la sécurité et interrogé sur le montant de l'investissement dans ce domaine**, bien que ce dernier ait été largement mis en avant par votre majorité à son arrivée.

En retour, **il nous a été répondu que la majorité mettait en œuvre une « politique ambitieuse » sur le sujet**. Plus spécifiquement, dans les collèges, il nous a été annoncé que 33 principaux avaient été rencontrés et que 22 collèges étaient suivis. Il nous a également été rapporté que 100 % des collèges disposaient d'une « solution récente de vidéoprotection ».

Cependant, ces éléments ont été présentés sans données précises et aucun bilan détaillé ne nous a été transmis. Les échos que nous avons eus ne semblent pourtant pas partager l'enthousiasme qui a accompagné les réponses du 2 avril sur les brigades départementales de médiation et, plus généralement, sur votre politique en matière de prévention et de sécurité.

C'est pourquoi nous souhaiterions obtenir un état des lieux détaillé de votre politique, notamment à la lumière de l'information trouvée sur le site internet du Département, qui indique que l'axe principal de l'année en cours, en matière d'actions éducatives, se concentre désormais sur une seule thématique : « **Développement durable et transition écologique** » reléguant les autres thèmes en axes complémentaires.

Quels résultats concrets et précis pouvez-vous nous présenter au sujet de cette politique et de son efficacité ?

Quelle est la situation actuelle des brigades départementales de médiation et combien de postes ont été pourvus à ce jour ? Ces brigades sont-elles régulièrement sollicitées ? Si oui, sur quelles problématiques et dans combien de collèges sont-elles intervenues ?

Quel dispositif avez-vous mis en place contre le harcèlement ? Quel budget avez-vous alloué à la vidéoprotection et combien de dispositifs ont réellement été installés et dans quels collèges ?
